

Nombre de conseillers communautaires présents :

Titulaires :	50
Suppléants :	34
Votants :	56
Dont titulaires :	50
Suppléants :	6

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du lundi 09 février 2009

L'an deux mille neuf, le lundi 20 février, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 27 janvier 2009, se sont réunis en séance ordinaire et publique à Douains, sous la présidence de M. Gérard VOLPATTI, Président.

Il procède à l'appel nominal des délégués et constate la présence des **délégués titulaires** suivants :

Michel MÉNARD, Nicole DELATRE, Joseph PLACIER, Maurice LEVACHER, Michel DUVAL, Michel CITHER, Guillaume GRIMM, Joseph RENARD, Jean-Michel de MONICAULT, Nicole NUYS, Daniel BOISARD, Jacques POUCHIN, Pascal JOLLY, Véronique SIPMA, Claude LANDAIS, Louis-Joseph HENRY, Didier HERBEAUX, Marie-Josèphe LIGIER, Gilbert NOEL, André TURC, Marc VANCAEYZEELE, Yves ROCHETTE, Michel MARCHAND, Mauricette PERLY, Jean BONNAFOUS, Pascal LEHONGRE, Jean-Jacques CHOLET, Christian LE DENMAT, Céline MIRAUX, Patrick HEITZ, Pierre ROUGEOT, Jack COQUENTIN, Gérard VOLPATTI, Cécile CARON, Pieternella COLOMBE, Dominique LE LOUEDEC, Jean-Michel MAUREILLE, Martial CHEVALLIER, Jean-Yves HILLION, Jean-Marie PALAIS, Marcel BENY, Moïse LEVASSEUR, Philippe NGUYEN THANH, Jean-Luc PIEDNOIR, Jean-Claude MARY, Jean-Luc LECOMTE, Gilles DANTU, Marie-Claire BIDAL, Claude ANSEAUME, Christian BIDOT.

Délégués suppléants votants :

Daniel BRETON, Philippe DESPRES, Philippe SAMSON, Jacqueline POTEL, Claire LEMPERNESSE, Michel BRICOUT.

Délégués suppléants non votants :

Isabelle BESSAC, Geneviève CAROF, Chantal SIMONETTI, Geneviève de SONNEVILLE, Olivier BRUERE, Jacky SABOURIN, Pascal DUGUAY, Luc HEBERT, Hélène DUMUR, Henri VENTROUX, Daniel GABANOU, Gilbert BERNARDIN, Yves DERAËVE, Liliane HENRY, Nathalie BAZIRE, Claude WOLFF, Gérard NININ, Jean-Luc MAUBLANC, Marie BONNANS, Eric PICHOU, Jean-Luc DELETRE, Christelle JONOT, Pascal POISSON, Bernard PATIN, Xavier AGUSTI, Hélène SEGURA, Christian ROUSSEAU, Anne GRANIER.

Délégués titulaires absents/excusés :

Jocelyne RIDARD, Alain GUENEAU, Fernando ALVES, Pierre DURO, François MARIN RICCI, Jean-François GAFFIOT, Jean-Louis PAUL, Claude BRICOUT, Lucien TESQUET, Jean-Pierre METAYER.

Délégués suppléants absents/excusés :

Béatrice GARROUCH, Bernard GUILLOIS, Alain PLEGE, Armelle DEWULF, Jean BARBIER, Thierry CALVET, Frédérique DAIGREMONT, Henri BERGAMI, François LAMY, Pierre LANCESTREMER, Vincent COURTOIS, Olivier JOLY, Michel PATEZ, Christian LEFEVRE, Didier COURTAT, Michel VERGNOL, Serge CHAYE, Frédérique FAULQUE de JONQUIERES, Isabelle MACE, Jean JOUAULT, Michèle DUCARDONNET, Alain JOURDREN, Isabelle DUPONQ, Maryse AVICE, Mohamed Ali ADRAOUI, Marc WEIPPERT.

M. Gérard VOLPATTI constate que le quorum est atteint

M. Olivier BRUERE (délégué suppléant de la commune de Chaignes) est désigné Secrétaire de séance

Monsieur le Président propose de délibérer sur deux rapports supplémentaires et une motion :

- **10/02/2009** : Reprise des activités du Centre Social Municipal de Pacy-sur-Eure, par la CAPE
- **11/02/2009** : Création d'un budget annexe « Hôtel d'Entreprises »
- Motion : cadencement de la SNCF et de la desserte ferroviaire

Le Conseil accepte à l'unanimité.

Il rappelle que le Conseil Communautaire relatif à la session budgétaire 2009, se tiendra le **lundi 16 mars 2009, à 18 heures.**



RAPPORT 01/02/2009 : RACHAT DES ACTIONS DETENUES PAR LES COMMUNES MEMBRES DE LA CAPE DANS LE CAPITAL SOCIAL DE EURE AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT.

Ce rapport est présenté par M. Yves ROCHETTE.

M. Philippe NGUYEN THANH regrette qu'aucun représentant vernonnais ne soit proposé pour siéger à ces instances.

M. Yves ROCHETTE précise que la ville de Vernon sera représentée en raison des parts qu'elle a souhaité conserver.

Monsieur le Président regrette qu'aucune remarque n'ait été formulée, préalablement, en Bureau communautaire.

M. Pascal LEHONGRE propose de céder son siège de membre suppléant à l'assemblée générale d'EAD.

M. Philippe NGUYEN THANH sollicite le siège de membre titulaire.

M. Jean-Luc MAUBLANC regrette les interventions de M. Philippe NGUYEN THANH, qu'il considère trop nombreuses.

M. Jean-Luc LECOMTE considère la remarque de M. Jean-Luc MAUBLANC, « déplacée ».

Monsieur le Président demande que ce rapport soit mis au vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité:

- De procéder au rachat des parts sociales (à la valeur nominale de 15,00 €) de la SEM EURE AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT actuellement détenues par les Communes de SAINT-MARCEL, PACY SUR EURE et VERNON de la manière suivante, sous réserve de l'agrément du Conseil d'Administration d'EAD (article 14 des statuts d'EAD) :
 - 1 219 actions détenues par la commune de SAINT-MARCEL pour un montant de 18 285 €,
 - 506 actions actuellement détenues par la commune de PACY SUR EURE pour un montant de 7 590 €,
 - 2 024 actions actuellement détenues par la commune de VERNON pour un montant de 30 360 €,
- De nommer M. Gérard VOLPATTI, représentant de la CAPE au Conseil d'Administration d'EURE AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT,

- De nommer M Yves ROCHETTE, membre titulaire et Mme Hélène SEGURA, membre suppléant à l'assemblée générale d'EURE AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT,
- D'autoriser le Président à accomplir toutes les formalités requises en vue de ces cessions de parts et à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de cette décision.
- D'adopter le principe de participer à la structure de portage immobilier créée par le Conseil Général de l'Eure au travers de la SEM EAD.



RAPPORT 02/02/2009 : ADAPTATION DE LA DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE CONCERNANT LA COMPETENCE « ENVIRONNEMENT ».

Ce rapport est présenté par M. Marc VANCAEYZEELE.

M. Philippe NGUYEN THANH se réjouit de cette proposition et approuve le choix des points d'apport volontaire enterrés, qu'il considère comme une réelle avancée pour les habitants. Il s'inquiète cependant de leur coût qui reste à la charge des communes.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité (5 voix CONTRE)

- D'adapter l'intérêt communautaire sur la compétence « Environnement » de la façon suivante :

La Communauté d'Agglomération assure la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés. Pour la collecte des déchets, elle met à la disposition des administrés : des contenants adaptés aux besoins du foyer en cohérence avec les différentes filières de traitement qu'elle utilise, des contenants pour les points d'apports volontaires hors sol en cohérence avec les filières de traitement dont elle dispose.

Si une Commune du territoire communautaire souhaite mettre en place des équipements spécifiques qui s'intègrent à ses aménagements urbains (conteneurs enterrés, dalles béton, espaces verts etc.), elle se rapprochera de la CAPE pour que ces équipements soient compatibles techniquement avec les outils de collecte de la CAPE. Ces équipements mis en œuvre par la Commune resteront sous sa garde, elle en assurera l'entretien et les charges de fonctionnement. La CAPE prendra en charge la collecte et le traitement des déchets ainsi collectés.



RAPPORT 03/02/2009 : DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS TECHNIQUES

Ce rapport est présenté par M. Pascal LEHONGRE.

Mme Nicole DELATRE précise que toute inscription à une commission suppose une présence assidue.

Suite à une erreur dans le tableau présenté, Mme Hélène SEGURA confirme ses choix, à savoir les commissions n° 1 (Aménagement/ANRU/Habitat/Politique de la Ville) et n°2 (Développement économique et Tourisme) .

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver la composition des six commissions techniques, selon le tableau joint en annexe.



RAPPORT 04/02/2009 : TARIFS 2009 DE LA MANIFESTATION « CAPE SUR L'ENVIRONNEMENT »

Ce rapport est présenté par M. Marc VANCAEYZEELE.

M. Jean-Luc LECOMTE confirme que la ville de Vernon est à l'entière disposition de la CAPE, pour le prêt de matériels, dans la mesure où ils sont disponibles.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver les tarifs ci-dessous énoncés, applicables dans le cadre de la manifestation « CAPE sur l'Environnement », qui se déroulera le 14 juin 2009 :
 - Location d'un stand : 40 € TTC,
 - Gratuité pour les associations et les collectivités,
 - Participation pour fourniture d'électricité : 10 € TTC,
 - Participation financière des partenaires : tarif unique de 1 000,00 € TTC.



RAPPORT 05/02/2009 : CHOIX DU MODE DE GESTION DE L'ESPACE NAUTIQUE DE LA GRANDE GARENNE - APPROBATION DU RECOURS A LA GESTION DELEGUEE DU SERVICE ET AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CONSULTATION

Ce rapport est présenté par M. Jean-Yves HILLION.

M. Jean-Luc PIEDNOIR sollicite deux délibérations distinctes concernant le choix du mode de gestion des deux piscines.

M. Jean-Yves HILLION précise que la délibération à l'ordre du jour ne porte que sur l'espace nautique de la grande garenne. Le mode de gestion de la piscine Robert Taron fera l'objet d'un rapport ultérieurement.

M. PIEDNOIR regrette l'absence d'un comparatif quantitatif et plus précisément d'un bilan économique. Il alerte l'assemblée sur le fait que le délégataire actuel a fait l'objet d'une condamnation pour non respect du droit du travail.

M. Jacques POUCHIN sollicite un argumentaire économique.

Monsieur le Président fait savoir que ce document est confidentiel en raison de mise en concurrence mais il est disponible et consultable au service des sports de la CAPE.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité (5 voix CONTRE et 1 abstention)

- D'accepter le principe du recours à la Délégation de Service Public pour l'exploitation de l'espace nautique de la Grande Garenne à Saint-Marcel,
- D'approuver le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le choix du mode de gestion, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement au Président d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions de l'article L 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- D'autoriser le lancement de la consultation pour l'exploitation de l'espace nautique de la Grande Garenne et de m'autoriser à exécuter tous les actes nécessaires à son suivi, sachant que le Conseil Communautaire sera invité à se prononcer sur l'approbation du contrat et le choix du délégataire en fin de procédure.



RAPPORT 06/02/2009 : INSTITUTION DU VERSEMENT TRANSPORT

Ce rapport est présenté par M. André TURC.

M. Philippe NGUYEN THANH considère que cette taxe assise sur la masse salariale des sociétés privées mais aussi publiques, pèse sur les collectivités locales qui doivent déjà faire face à un contexte économique difficile. Il s'interroge sur le choix du taux, fixé à 0,40%.

M. André TURC explique qu'un taux de 0,60 % eût été possible dès la première année mais le Bureau ne l'a pas souhaité.

Il précise par ailleurs, que cette taxe s'appliquera aux entreprises de plus de 9 salariés.

Enfin, il souligne que cette cotisation a pour but d'alléger la participation des usagers en contribuant au coût du transport.

M. Gilles DANTU propose que la commission transports réfléchisse à d'autres alternatives moins pénalisantes, comme le covoiturage.

M Pascal LEHONGRE rappelle que cette taxe financera également les transports scolaires.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à la majorité (1 abstention)

- D'approuver l'institution du versement transport sur le territoire de la CAPE ;
- De fixer le taux de ce versement à 0.40 %, sachant que la limite est 0.60 %;
- De fixer le point de départ au 1^{er} juillet 2009, sachant qu'un délai de mise en place est nécessaire aux organismes de recouvrement ;
- D'approuver conformément à l'article D 2333.85 du CGCT, la liste, à ce jour NEANT, des fondations et associations reconnues d'utilité publique à but non lucratif dont l'activité est de caractère social, lesquelles sont exonérées du versement transport, en application de l'article L.2333.64 du CGCT ;
- De préciser que l'assiette du versement est constituée par les salaires payés aux salariés ;
- De préciser que les redevables sont les personnes physiques ou morales, publiques ou privées de plus de 9 salariés ;
- D'autoriser le Président à signer les conventions à venir avec l'URSSAF et la MSA ;
- D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération et à signer tout document y afférent.



RAPPORT 07/02/2009 : ACCEPTATION D'UN LEGS AU PROFIT DU CONSERVATOIRE DE VERNON

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'accepter le legs de M. Hucher, d'un montant de 1 500 €, au profit du Conservatoire de Vernon.



RAPPORT 08/02/2009 : ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2009

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

M. Philippe NGUYEN THANH est favorable à la réflexion menée dans le domaine économique mais plus réticent à la proposition d'augmentation de la taxe professionnelle.

Monsieur le Président précise que cette taxe est la seule marge de manœuvre dont dispose la CAPE et que la taxe des ménages n'a volontairement pas été instaurée.

M. Jean-Jacques CHOLET confirme que de nombreuses communautés d'agglomération ont recours aujourd'hui, aux taxes additionnelles pour l'équilibre de leur budget.

M. Jean-Luc LECOMTE propose d'informer les autorités gouvernementales de l'inquiétude des collectivités locales, à ce sujet. Il propose de prendre en compte la valeur ajoutée des entreprises et d'instaurer une taxe sur les produits importés.

S'agissant du service culturel, il regrette la suppression des services du bibliobus.

M. Jean-Michel MAUREILLE souligne que le foncier et les immobilisations interviennent dans le calcul de la TP et qu'il convient de réduire les dépenses lorsque l'on prévoit peu de recettes.

M. Michel BRICOUT considère que la TP est un handicap pour l'entreprise française, et donc pour l'emploi.

M. Jean-Luc MAUBLANC convient que la réforme de la TP n'est pas de la compétence de la CAPE, contrairement à son augmentation.

Il est confirmé à M. Philippe NGUYEN THANH que les autorisations de programmes seront votées individuellement lors du vote du budget 2009.

M. Jean-Jacques CHOLET rappelle que le budget 2009 qui sera proposé en mars prochain, a fait l'objet de restrictions budgétaires importantes.

Le Conseil prend acte de ces orientations budgétaires 2009.



RAPPORT 09/02/2009 : BUDGET 2009 – OUVERTURE DE CREDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'ouvrir les crédits suivants, au titre de l'exercice 2009 :

BUDGET PRINCIPAL

Opération 812200301 – Service valorisation des déchets

Article 2188 – Bacs roulants 30 000 €

Opération 830200813 – Subventions Energies Renouvelables

Article 2042 – Subventions 30 000 €

Opération 90200904 – structure de portage immobilier Conseil Général de l'Eure

Article 261 – Achat des parts EAD 60 000 €

Opération 321200321 – Médiathèque de Vernon

Article 2188 – Cloisons acoustiques 1 000 €

Opération 321200704 – Informatisation des bibliothèques

Article 2184 – Mobilier pour poste informatique..... 2 600 €

Article 2184 – Mobilier pour fonds de DVD 4 600 €

Article 2188 – Colonne de climatisation 5 000 €

Article 2188 – Fonds de DVD 25 600 €

Opération 820200604 – Subventions Logements Sociaux

Article 20417 – Subventions Eure Habitat (Les Haguelets)..... 39 000 €

Opération 020200300 – Siège de la CAPE

Article 2182 – Véhicule..... 24 000 €

Article 2313 – Aménagement salle du Conseil 6 000 €

Article 2313 – Aménagement bureaux comptabilité..... 5 000 €

Opération 411200407 – Complexe sportif Léo Lagrange

Article 2313 – Mise en sécurité 20 000 €

Opération 64200902 – Multiservices de Gasny

Article 2182 – Véhicule..... 12 000 €

Opération 820200418 – Caserne Fieschi

Article 2031 – Etude accès RD6015 10 000 €

Opération 95200511 – Canoë kayak sur l'Eure

Article 2111 – Acquisition parcelle de terrain 4 000 €

Opération 95200427 – Signalisation touristique du territoire

Article 2188 – Signalisation phase 3 10 000 €

Opération 95200610 – Subventions Tourisme

Article 204 30 000 €

Opération 95200426 – Camping de Saint-Marcel

Article 2188 – Equipement 1 500 €

Article 2313 – Accès intérieurs 27 000 €

Article 2313 – Bornes électriques 30 000 €

Article 2313 – Chaudière 2 500 €

Opération 95200424 – Auberge de Jeunesse

Article 2313 – Travaux logement de gardien 9 500 €

Opération 95200608 – Chemin de Fer de la Vallée d’Eure	
Article 2031 – AMO phase 2	47 500 €
Opération 33200302 – Espace Philippe Auguste	
Article 2313 – Remplacement de l’automate.....	26 000 €
Article 2313 – Remplacement des cylindres.....	24 000 €
Article 2313 – Mise en conformité électrique	6 000 €
Opération 33200304 – Centre Culturel Guy Gambu	
Article 2313 – Réfection logement gardien	25 000 €
Opération 421200411 – Oxy’jeunes	
Article 2313 – Création d’une douche	3 000 €
Opération 311200501 – Conservatoire de Vernon	
Article 2313 – Porte ajourée accès étage	5 000 €
Opération 321200401 – Bibliothèque de Gasny	
Article 2313 – Enlèvement des prises	1 000 €
Opération 421200307 – CLSH Les Tourelles	
Article 2313 – Mise en sécurité incendie	1 600 €
Opération 421200306 – CLSH La Moulin à St-Marcel	
Article 2313 – Occultation porte grillagée.....	1 000 €
Matériel informatique (réparti sur plusieurs opérations)	
Article 205 – Logiciels	3 900 €
Article 2183 – Ordinateurs et imprimantes	25 550 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Opération 100200301 – Travaux divers	
Article 2315 – Travaux	400 000 €
Opération 100200310 – Raccordement Normandie Parc	
Article 2315 – Travaux	26 000 €
Opération 100200701 – Filière boue Bueil/Villiers/Gadencourt	
Article 2315 – Travaux	36 000 €
Opération 100200901 – Réhabilitation réseaux suite ITV	
Article 2315 – Travaux	72 000 €
Opération 100200907 – Travaux EP St Pierre d’Autils	
Article 2033 – Publicité	72 000 €
Opération 32200602 – Travaux divers (Iris des Marais)	
Article 2188 – Pluviomètre	7 800 €
Article 2033 – Publicité	1 000 €
Opération 32200902 – Auto surveillance sous bassin de collecte (Iris des Marais)	
Article 2033 – Publicité	1 000 €
Opération 16200604 – Réhabilitation des réseaux à Gasny	
Article 2315 – Travaux	11 000 €

Opération 17200508 – Giverny Phase 3	
Article 2315 – Travaux	82 000 €
Opération 23200903 – Compresseur Rue Maubuisson à Ménilles	
Article 2315 – Travaux	15 000 €
Opération 27200904 – Rue Pasteur à Pacy	
Article 2315 – Travaux	19 500 €
Opération 27200905 – Chemin du Bas à Pacy	
Article 2315 – Travaux	1 500 €
Opération 27200802 – Travaux ISO 14001 à Pacy	
Article 2315 – Travaux	5 000 €
Opération 32200339 – Route de Chambray phase 2 à St Marcel	
Article 2315 – Travaux	640 000 €
Opération 32200703 – St Marcel Phase 3	
Article 2315 – Travaux	26 000 €
Opération 38200334 – Chemin de halage à Vernon	
Article 2315 – Travaux	30 000 €
Opération 38200706 – Renforcement réseau aux Douers (Vernon)	
Article 2315 – Travaux	14 000 €
Opération 38200707 – Rue de la Ravine/Prés (Vernon)	
Article 2315 – Travaux	18 000 €

BUDGET ANNEXE EAU EN REGIE

Opération 100200800 – Administration générale	
Article 205 – Office pour PC.....	300 €
Article 2182 – Véhicule.....	10 000 €
Article 2183 – Ordinateur	1 000 €
Opération 10200825 – Divers SIEP	
Article 2182 – Véhicule.....	150 000 €
Opération 200901 – Branchements plombs programme 2009	
Article 2315 – Travaux	120 000 €
Opération 200918 – Travaux divers (SAEP Perdreauville)	
Article 2315 – Travaux	35 000 €
Opération 200922 – Branchements neufs (prestations de services)	
Article 2315 – Travaux	50 000 €



RAPPORT 10/02/2009 : CESSATION D'ACTIVITES DU CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE PACY SUR EURE ET REPRISE DES ACTIVITES PAR LA CAPE

Ce rapport est présenté par Mme Céline MIRAUX.

Suite à la remarque de M. Philippe NGUYEN THANH, Monsieur le Président confirme que des dysfonctionnements ont été signalés depuis quelques années et que cette cessation d'activités a été prononcée par décision du Tribunal de commerce, le 16 janvier 2009.

Il remercie M. Thierry GILBERT, nouveau directeur du centre de loisirs, pour son implication et sa réactivité face à cette situation compliquée ; la continuité du service aux habitants ayant été pleinement assurée.

M. Jacques POUCHIN apprécie l'harmonisation des tarifs appliqués pour les enfants, qu'ils résident à Pacy-sur-Eure ou pas.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- D'approuver la création d'un service d'activités périscolaires et CLSH communautaires à Pacy-sur-Eure,
- De réaffecter la subvention initialement prévue pour l'association CSMPE au budget de fonctionnement du service enfance-jeunesse et des ressources humaines de la CAPE afin d'assurer la nouvelle gestion du CLSH de Pacy-sur-Eure,
- D'appliquer la grille des tarifs communautaires votés en décembre 2008 par la CAPE,
- D'autoriser le Président à percevoir les recettes des familles,
- D'autoriser le Président à percevoir les recettes de la CAF de l'Eure,
- De décider de recruter en fonction des effectifs, les personnels nécessaires,
- D'autoriser le Président à effectuer toutes démarches nécessaires à la création de cette nouvelle activité et à signer tous les documents afférents,
- De donner délégation au bureau pour toutes décisions relatives aux actions relevant de notre compétence.



RAPPORT 11/02/2009 : CREATION D'UN BUDGET ANNEXE « HOTEL D'ENTREPRISES »

Ce rapport est présenté par M. Jean-Jacques CHOLET.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- De créer un budget annexe pour l'Hôtel d'Entreprises situé sur le Normandie Parc.
Ce budget sera en comptabilité M14 et sera assujetti à la TVA.

MOTION : CADENCEMENT DE LA SNCF ET LA DESSERTE FERROVIAIRE

Lors du Conseil Communautaire du 20 octobre, ont été évoquées les incohérences du projet de cadencement de la ligne Le Havre/Paris.

M. PEPY, Président de la SNCF et M. LE VERN, Président de la Région Haute-Normandie, ont été saisis de ce problème par courrier, en date du 10 novembre 2008.

A nouveau, les élus communautaires sollicitent, à l'unanimité, une nouvelle négociation concernant le cadencement et la desserte proposés par la SNCF, ainsi qu'un nouvel examen de la tarification en gare de Bueil.



Monsieur le Président clôt la réunion en précisant que des travaux d'aménagement de la salle communautaire débuteront dès le 10 février 2006. Des chaises avec tablette sont ainsi prévues pour le Conseil du 16 mars 2009.

La séance est levée à 20h15

Le Président,

Gérard VOLPATTI.

ANNEXE 1

N° 03 / 02 / 2009

Désignation des membres des
Commissions Techniques

	commission n° 1 Aménagement / ANRU / habitat / Politique de la Ville	commission n° 2 Développement économique & Tourisme	commission n° 3 Culture / Sports / Enfance & Jeunesse	commission n° 4 Eau & Assainissement / Bâtiments	commission n° 5 Environnement / Développement durable / Transports	commission n° 6 Finances / Affaires Générales
titulaires	Joseph PLACIER Michel DUVAL Michel CITHER Marie-Josèphe LIGIER Louis-Joseph HENRY Mauricette PERLY Jack COQUENTIN Dominique LE LOUEDEC Martial CHEVALLIER Jean-Luc PIEDNOIR Gilles DANTU Christian BIDOT Jean-Michel de MONICAULT Marc VANCAEYZEELE Jean-Pierre METAYER Jean-Marie PALAIS Philippe NGUYEN THANH Jean-Claude MARY Jean-Luc LECOMTE Yves ROCHETTE	Jean-Michel de MONICAULT Nicole NUYENS Alain GUENEAU Pierre DURO Jean-François GAFFIOT Jean-Louis PAUL Michel MARCHAND Jean-Marie PALAIS Marcel BENY Philippe NGUYEN THANH Yves ROCHETTE Daniel BOISARD Claude LANDAIS Didier HERBEAUX Céline MIRAUX Patrick HEITZ Cécile CARON Jean-Michel MAUREILLE	Pascal JOLLY Véronique SIPMA Cécile CARON Pieternella COLOMBE Jean-Yves HILLION Pascal LEHONGRE Céline MIRAUX Michel MENARD Michel CITHER Jocelyne RIDARD Claude BRICOUT Marcel BENY Gilles DANTU Christian BIDOT	Michel MENARD Maurice LEVACHER Jocelyne RIDARD Joseph RENARD Daniel BOISARD Claude LANDAIS Claude BRICOUT Christian LE DENMAT Patrick HEITZ Moïse LEVASSEUR Jean-Luc LECOMTE Claude ANSEAUME Lucien TESQUET Nicole DELATRE Michel DUVAL Guillaume GRIMM Jacques POUCHIN Véronique SIPMA Jean-Jacques CHOLET Jean-Yves HILLION Marie-Claire BIDAL Louis-Joseph HENRY	Nicole DELATRE Guillaume GRIMM Jacques POUCHIN Fernando ALVES Didier HERBEAUX André TURC Marc VANCAEYZEELE Jean-Pierre METAYER Jean-Michel MAUREILLE Jean-Claude MARY Nicole NUYENS Gilbert NOEL François MARIN RICCI Michel MARCHAND Jean BONNAFOUS Pieternella COLOMBE Dominique LE LOUEDEC Claude ANSEAUME	Gilbert NOEL François MARIN RICCI Jean BONNAFOUS Jean-Jacques CHOLET Pierre ROUGEOT Jean-Luc PIEDNOIR Marie-Claire BIDAL Joseph RENARD Alain GUENEAU Pascal JOLLY Pierre DURO Jean-Louis PAUL Mauricette PERLY Christian LE DENMAT Martial CHEVALLIER Moïse LEVASSEUR Lucien TESQUET Pascal LEHONGRE
	20	18	14	22	18	18
suppléants	Pascal DUGUAY Luc HEBERT Jean-François GAFFIOT F FAULQUE de JONQUIERES Bernard PATIN Thierry CALVET Isabelle BESSAC Daniel BRETON Olivier BRUERE Armelle DEWULF Olivier JOLY Hélène SEGURA Christian ROUSSEAU Isabelle DUPONQ	Alain PLEGE François LAMY Vincent COURTOIS Hélène DUMUR Jacqueline POTEL Michel BRICOUT Jean-Luc MAUBLANC Xavier AGUSTI Hélène SEGURA Isabelle DUPONQ Geneviève CAROF Luc HEBERT Frédérique DAIGREMONT Henri BERGAMI Christian LEFEVRE Christelle JONOT Maryse AVICE Mohamed Ali ADRAOUI Gérard NININ Michel VERGNOL Isabelle MACE	Geneviève CAROF Béatrice GARROUCH Chantal SIMONETTI Jacky SABOURIN Olivier JOLY Philippe DESPRES Christian LEFEVRE Didier COURTAT Nathalie BAZIRE Marie BONNANS Michèle DUCARDONNET Maryse AVICE Mohamed Ali ADRAOUI Gérard NININ Michel VERGNOL Isabelle MACE Pierre LANCESTREMERE Alain PLEGE Hélène DUMUR Liliane HENRY F FAULQUE de JONQUIERES Pascal POISSON Daniel GABANOU	Olivier BRUERE Armelle DEWULF Jean BARBIER Henri VENTROUX Michel PATEZ Philippe SAMSON Liliane HENRY Claude WOLFF Eric PICHOU Jean-Luc DELETRE Alain JOURDREN Pascal POISSON Claire LEMPERNESSE Christian ROUSSEAU Marc WEIPPERT Anne GRANIER Daniel GABANOU Philippe DESPRES Yves DERA EVE Nathalie BAZIRE Serge CHAYE	Isabelle BESSAC Bernard GUILLOIS Geneviève de SONNEVILLE Daniel BRETON Henri BERGAMI Gilbert BERNARDIN Yves DERA EVE Christelle JONOT Pierre LANCESTREMERE Serge CHAYE Jean JOUAULT Jacky SABOURIN Pascal DUGUAY Jean BARBIER François LAMY Michel PATEZ Philippe SAMSON Jacqueline POTEL Didier COURTAT Eric PICHOU Jean-Luc DELETRE Michèle DUCARDONNET Alain JOURDREN Claire LEMPERNESSE Bernard PATIN Xavier AGUSTI Marc WEIPPERT Anne GRANIER	Frédérique DAIGREMONT Chantal SIMONETTI Geneviève de SONNEVILLE Vincent COURTOIS Henri VENTROUX Michel BRICOUT Jean-Luc MAUBLANC Marie BONNANS
	14	21	23	21	28	8
	34	39	37	43	46	26